

Commune de Saint-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos



Sommaire

- Mot du Maire
- Atribus
- Adressage
- Les Journées du patrimoine de Pays
- Arbres
- Travaux chemins
- Écoles – ALSH
- Cimetières
- Lancement commission environnement
- Employés communaux engagés
- Commission personnel communal
- Travaux pour une nouvelle association
- Commission Communication
- Programme d'Aménagement Durable
- SIAEP
- Loi EGAlim
- Notre bistrot de village
- Communauté de communes - Bi'Kigaïe
- Mission locale
- Nouvelle carte d'identité
- Horaires Mairie
- Recensement Citoyen Obligatoire
- La fibre
- SBA
- Invitation au Luxembourg
- Mutuelle de village
- CCAS
- Miam Miam... Des livres !
- Atelier Théâtre Jeunes
- Bibliothèque
- Club de gym volontaire
- Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois
- Gym Saint-Julien
- FC Saint-Julien
- Les casques coppellois
- J'peux pas, j'ai scrabble !!!
- Télédome
- Les PP Tanqueurs Coppellois
- Viet Vo Dao
- État civil
- Cérémonies au monument aux Morts

Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

La rentrée scolaire se fait de nouveau selon un protocole strict, mais nous permet encore une fois de recevoir tous les enfants. On peut dire que ce virus aura grandement perturbé la vie de tout le monde. Toutes les familles de près ou de loin auront eu à gérer les conséquences parfois dramatiques de cette épidémie planétaire. Je tiens à apporter mon soutien moral à toutes et tous et je rappelle que vous pouvez solliciter le CCAS pour vous aider soit financièrement, soit pour vous accompagner dans vos démarches.

Après cette année et demi passée sous la coupe de la covid-19, nous aurions tendance à nous abandonner à la morosité. Pourtant la vie doit continuer et elle continue avec une ligne d'horizon qui s'éclaircit peu à peu. Vous lirez en parcourant les articles de nos associations que celles-ci ne baissent pas les bras, bien au contraire. Chacune se projette sur un avenir plus ludique et plus festif. Vous découvrirez la naissance d'une nouvelle association de pétanque.

Parmi ces bonnes nouvelles nous sommes heureux d'avoir enfin ouvert notre multiple rural. Stéphanie Pages, gérante, se fera un plaisir de vous faire visiter les installations et vous pourrez partager un verre, un café, un repas à l'intérieur ou à l'extérieur sur une des deux terrasses. Toutes ces petites choses contribuent à réveiller l'entrain ordinaire qui sommeille en nous.

Différents articles de ce numéro vous apprendront où nous en sommes des projets en cours, adressage, pose d'abribus, installation de nouveaux jeux pour enfants à Saint-Julien et à Contournat et d'autres choses encore. Depuis le mois de mars, l'agence postale communale et l'accueil mairie sont installés au rez-de-chaussée. Cette nouvelle implantation permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder dans de bien meilleures conditions aux services offerts. Là encore je vous invite à venir profiter de ces nouvelles installations.

Si les bâtiments sont à peu près remis en valeur, il reste à repenser les installations de chauffage du bâtiment mairie/école devenues obsolètes. L'église de Contournat poursuit son lifting sous l'impulsion de Pierre Monnet, grâce à la mobilisation de bénévoles sur notre commune et à la générosité des donateurs.

La commune a contribué financièrement en faisant un don à la fondation du patrimoine. Nous allons maintenant travailler sur la valorisation de nos espaces extérieurs. Nous lançons donc un PAD – Plan d'Aménagement Durable – avec le conseil départemental 63, le CAUE – Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement – et le Parc Livradois-Forez. Il s'agit d'un plan programmatique sur une petite dizaine d'années, visant à améliorer les espaces extérieurs que sont la place de la fontaine à Saint-Julien ainsi que les entrées côté place de l'Arbalétrier et vers la place du Breuil. Il s'agit également d'intégrer l'embellissement du couderc de Contournat. S'agissant de Contournat, nous sommes dans l'obligation de refaire l'ensemble du réseau d'assainissement.

La station d'épuration ne peut supporter l'arrivée aussi massive d'eaux de pluie et nous devons refaire tous les réseaux en séparatif. Le choix qui avait été fait jadis de conserver des réseaux plus que vétustes ne permet pas un fonctionnement pérenne. Cet état de fait nous contraint à malheureusement différer les études d'assainissement collectif sur la zone Serpes, Jallat, Layras. Ce n'est que partie remise. Tout au long des études de ce PAD, la population sera consultée afin de participer activement aux choix d'aménagements.

J'espère que les vacances d'été auront été bénéfiques et que cette rentrée s'annonce sous les meilleurs auspices.

Dominique VAURIS

Directeur de publication : Dominique VAURIS, Maire
Rédaction : Commission Communication
Tirage : 650 exemplaires • **ISSN :** en cours
Impression : Imprimerie Chambrial Cavanat
Dépôt légal : 3^e trimestre 2021

✓ Abribus

Le Conseil Régional Auvergne, Rhône-Alpes a équipé gratuitement les communes qui en ont fait la demande d'abribus dans le cadre du ramassage scolaire.

La commune de Saint-Julien-de-Coppel a été retenue pour installer trois abribus : un à Roche, un à Coppel, un à l'Arbalétrier. À Roche il est situé vers les anciennes « entraves » à mi-chemin entre Roche et Le Cerfeuil. Le Conseil Régional n'ayant pas autorisé l'installation d'un abribus dans chacun de ces villages. À Coppel il est situé sur le terrain communal près de la route départementale.

À l'Arbalétrier il est situé près du terrain de pétanque. Il remplace celui existant route du Vialard, ce dernier est en mauvais état et surtout de par son emplacement, il rend dangereux le stationnement du bus. La commune a réalisé les dalles béton et les enrobés en périphérie. Nous avons demandé et obtenu une subvention pour réaliser ces travaux.

D. VAURIS



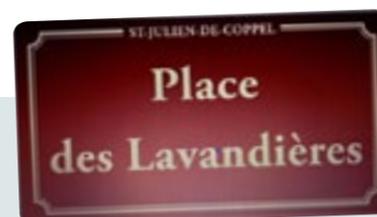
Abribus Roche



Abribus l'Arbalétrier



Abribus Coppel



✓ Adressage

L'adressage est en cours de finalisation. Nous sommes dans la phase d'opérationnalisation.

Les certificats d'adressage ont été envoyés par courrier ou mis dans les boîtes aux lettres. Il y a eu, certes, des erreurs dans la mesure où plusieurs administrations interviennent dans l'élaboration de l'adresse (La Poste, l'I.G.N., le cadastre et la commune). L'erreur reste humaine. À la demande des habitants concernés, les corrections ont eu lieu, tant pis pour les retardataires. La phase suivante est la commande des plaques de rues et des numéros. Ceux-ci seront en lave émaillée pour les deux bourgs de Saint-Julien et de Contournat. Pour ce qui concerne les autres villages, ils seront en tôle émaillée et installés sur poteaux ou sur les maisons. En principe, les propriétaires ont été prévenus par courrier. Chaque personne concernée a accepté la pose.

Le premier exemplaire du numéro est à la charge de la commune. Il vous sera remis courant septembre octobre par les conseillers municipaux. Si le modèle

ne vous plaît pas, libre à vous d'en choisir un autre. Nous vous laissons le choix, mais il sera à votre charge. L'essentiel est d'apposer votre numéro soit sur votre boîte aux lettres, sur votre portail, sur votre mur... à l'endroit le plus visible possible pour permettre au facteur, aux livreurs, aux pompiers, ambulance, médecin, infirmiers... de trouver votre adresse. Laissons le temps aux artisans et à la société d'en assurer la fabrication. Un premier repérage des lieux est en cours et réalisé par les adjoints(e)s et un conseiller municipal. Des piquets sont posés aux endroits les plus appropriés. L'installation définitive des poteaux de plaques de rue sera exécutée par le personnel communal et le SIVOM de l'Albaret et commencera la dernière semaine de juillet.

Le dossier pour la fibre a été transmis depuis le mois de février. Des installations sont encore en cours et dépendent des opérateurs. La commune n'a pas plus d'informations pour l'instant. Cette opération d'adressage a été un travail de longue haleine et fastidieux, nous nous y sommes penchés depuis le 11 décembre 2018. Dans l'ensemble des villages et des bourgs, l'opération a été bien conduite sauf une exception. Les habitants ont été courtois en règle générale sauf quelques récalcitrants qui se sont défoulés sur le personnel communal. Nous avons travaillé en concertation avec les habitants tout en restant réalistes.

Charline MONNET et Jean-François BOIRIE

✓ Les Journées du patrimoine de Pays et des Moulins



Les Journées du patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM) se sont déroulées à Contournat* et dans plusieurs communes en France les 26 et 27 juin, pour découvrir les richesses et la diversité de notre patrimoine local.

Cette 23^e édition, parrainée par Jean-Pierre Pernaut, célébrait le thème **L'arbre, vie et usages**.

L'arbre, indispensable à la vie, se retrouve aujourd'hui au cœur des problématiques environnementales. Ressource naturelle, élément de biodiversité, c'est aussi un marqueur de paysage important dans nos villes et campagnes. Le bois, matériau renouvelable et durable, utilisé et travaillé depuis des siècles est un élément patrimonial indispensable dans la construction. La valorisation de ces déchets et son recyclage sont aujourd'hui une nécessité pour la préservation de la planète.

Ainsi, au village de Contournat de notre commune, dimanche 27 juin 2021 entre 10h et 20h30, l'objectif de mettre à l'honneur, de faire connaître et valoriser le bâti traditionnel, les sites et paysages régionaux et le patrimoine immatériel de proximité, parfois a été atteint ; au rythme des expositions, animations, ateliers jeune public et adulte, puis visites organisées et proposées toute la journée :

- **Écorces** – Cette exposition originale à l'Espace Priestley a présenté l'écorce sous toutes ses formes : de sa vie à son utilisation (réalisation => association Culture et Patrimoine de Sermentizon, photos de Christiane Champilou).

- **Est-ce ainsi que les arbres vivent ?** – À l'Espace Priestley cette exposition avait pour ambition d'interroger le rapport du citoyen à ces êtres vivants et les pratiques existantes dans la gestion des arbres (réalisée => collectif « Arbres Citoyens », Éric Desmazeau, s'est appuyé sur les panneaux d'exposition et l'exemple de Contournat pour aborder la vie des arbres).

- **Visite chorégraphiée** – Cette visite déambulatoire mêlait poésie, musique et patrimoine. Sylvia Delsuc, danseuse chorégraphe, s'appuie sur les éléments boisés et met en valeur l'édifice. Le quatuor de flûtistes de l'école de musique intercommunale l'accompagne dans ses mouvements. Éric Desmazeau conclut cette déambulation en présentant les caractéristiques d'un vieux chêne remarquable. Ce chêne se trouve sur la propriété Priestley, nous les remercions de nous avoir autorisé à approcher ce chêne 4 ou 5 fois centenaire.

- **Un peintre de l'école de Murols à Contournat : sur les traces d'Émile Zingg** – Depuis l'espace Charles Priestley, fut donné le départ sur les traces d'Émile Zingg, peintre méconnu et à partir de ses peintures, observez le paysage qui nous entoure et qui a inspiré cet artiste.

De nombreuses écoles de peinture sur le thème des paysages se sont développées entre le XIX^e et le XX^e siècle. À Murols, autour de l'abbé Boudal, une cinquantaine de peintres se sont succédés entre 1910 et 1930, parmi eux, Émile Zingg, originaire de Franche-Comté. Lors de son passage en Auvergne, il réside à plusieurs reprises à Contournat, avec sa famille.

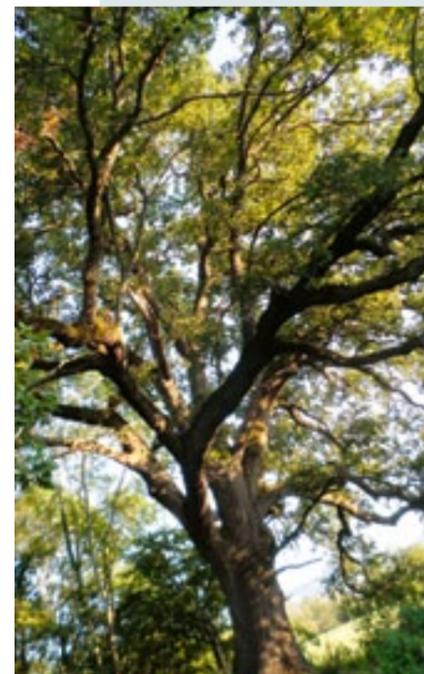
- **Le jeune public a découvert la grimpe d'arbre en famille** et a appréhendé l'arbre d'une manière différente (encadrement par Guillaume et Adrien de l'association Biloba).

- **Jeu de piste – L'exposition « Écorce »** a été parcourue par les jeunes qui menaient l'enquête et découvraient les différents types d'écorces d'arbres à l'espace Priestley.

- **Vidéo courts-métrages « Si t'es jardin »** – Au cours de l'année scolaire, les enfants des écoles de Saint-Julien-de-Coppel, Pérignat-ès-Allier et Isserteaux ont travaillé autour des arbres et des végétaux.

Avec Marjolaine Werckmann (plasticienne) et Dider Ronchaud (vidéaste) ils ont réalisé 3 petits films d'animation pour garder traces de leurs créations « Land art ». La création musicale de ces courts-métrages a été confiée à des musiciens professionnels. Ces films ont été diffusés à l'espace Priestley.

- **Lectures sous l'arbre** – Le réseau des bibliothèques à l'ombre des arbres sur le couderc a proposé des lectures à écouter confortablement installés sous le feuillage.



✓ Arbres

Notre commune dispose de nombreux arbres sur le domaine public. Nous avons fait réaliser un diagnostic sur certains d'entre eux.

C'est ainsi que sur le Breuil, un érable a été abattu et un second devrait l'être prochainement. Cette espèce est attaquée par un champignon « la verticilliose » qui les condamne définitivement. Les tilleuls des églises de Saint-Julien et de Contournat sont régulièrement élagués par un professionnel afin de les maintenir en état malgré des tailles malheureuses anciennes qui les ont un peu défigurés. Une grosse branche charpentière d'un des marronniers du couderc de Contournat a été haubanée afin qu'elle ne se casse pas.

Dimanche 27 juin, Billom Communauté au travers du « Pays d'art et d'histoire » avait organisé les journées patrimoine de pays avec pour thème central, la chapelle de Contournat, et la vie des arbres. C'est ainsi que beaucoup de Coppelloises et Coppellois ont découvert un très beau chêne de près de 400 ans sur la propriété de Monsieur Thierry Priestley, que je remercie ici de nous avoir permis de contempler cet arbre majestueux.

Plus que jamais nous devons prendre soin de ce que la nature nous a offert.

D. VAURIS

- **Atelier d'écriture sous l'arbre** – Sous les arbres des adultes ont participé à différents « jeux » d'écriture facilitant l'inspiration littéraire et les pensées oniriques autour de l'arbre et son imaginaire (animation avec Catherine Duray, Ida Legagneur de CLÉS et Chloé Taris).

- **Comédiens forestiers** – Sur la place de Contournat, deux comédiens percutants et joyeux vous dévoilent les textes collectés avec la dextérité de l'élagueur tailleur. Ce moment unique qui place l'arbre au cœur de nos préoccupations a été proposé par Sébastien Saint-Martin et Véronica Faure.

- **Club climat table ronde : arbres et patrimoine** – Après une journée passée sous les arbres, participer à un club climat qui replace l'arbre comme élément de patrimoine et outil de transition formidable, des acteurs locaux ont témoigné de leurs expériences, et présenté leur projet pour essayer de trouver des solutions et remettre l'arbre au cœur de nos problématiques (animation Eric Desmazeau).

Une belle journée, proposée par Billom Communauté, en partenariat.

** Les photos reproduites en 1^{re} et 4^e de couverture de ce bulletin municipal illustrent cette journée.*

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Une idée qui a fait son « chemin »

Pendant deux journées de ce mois de septembre nous avons pu réaliser encore deux kilomètres de chemins.

La commune a sollicité l'entreprise Colas qui pendant trois jours a préparé les chemins à empierrier et pendant deux jours a effectué l'étalement et le compactage des graves. Les agriculteurs de la commune, Michel Chavarot, Alain Gaynard, Matthieu Quesne, Stéphane Roulet, avec l'aide ponctuelle des agriculteurs voisins qui sont concernés par l'utilisation de nos chemins, Gérard Ravel, Gilles Vidal, Frédéric Dutheil, ont camionné quelques 1 800 tonnes de cailloux. Pour des raisons diverses David Faure et Jean-Claude Fournet n'ont pas pu se joindre à nous cette année. Que tous ici soient remerciés de donner de leur temps et contribuer ainsi à l'entretien de nos chemins.

Je remercie Guy Gaynard pour sa contribution et son engagement dans cette opération renouvelée pour la cinquième année consécutive. Les travaux étaient cette année concentrés sur la zone des Versanes et de l'Ormeau au Nord/Est de Contournat.

D. VAURIS



✓ École – ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Depuis 2018, les enfants de Saint-Julien-de-Coppel peuvent être accueillis dans les ALSH des communes de Murs-sur-Allier et Saint-Georges-sur-Allier, les mercredis en période scolaire, pour la journée ou la demi-journée.

Deux conventions régissent les accords financiers liés à ces accueils. Ainsi, les familles de Saint-Julien-de-Coppel supporteront le tarif proposé par chacune des deux communes, sans surcoût. Suivant le tableau des fréquentations, chacune des deux communes, refacture à la commune de Saint-Julien-de-Coppel la différence du prix pratiqué pour les extérieurs par rapport à celui des habitants des communes respectives.

Pour l'accueil de loisirs pendant les petites et grandes vacances scolaires, certaines communes de notre communauté de communes Billom-Communauté propose ce service de proximité. Renseignements sur <https://billomcommunaute.fr/vie-pratique/enfance-jeunesse/les-accueils-de-loisirs/>.

Myriam LERNOULD-BLANZAT

✓ Cimetières

Une commission ad hoc a été constituée pour travailler sur la mise en conformité des cimetières communaux.

Ce groupe est constitué de 5 personnes : M^{mes} Myriam Blanzat-Lernould, Monique Faure, Claudine Berger, Flavie Jurdy, et M. Dominique Vauris.

Les réflexions et travaux porteront sur l'évolution du contexte funéraire et la salubrité, le zéro phyto, les espaces funéraires et cinéraires (jardin de dispersion de cendres, columbarium, caverne), levé topographique, la délimitation des espaces concédés, les inter-tombes, la libre circulation, les ossuaires, les terrains communs.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Lancement de la commission environnement



La commission Environnement s'est réunie dernièrement afin d'échanger sur les projets qu'elle souhaite mettre en place.

Il a ainsi été décidé d'organiser une opération de nettoyage de la nature, si les conditions sanitaires et météo le permettent.

La commission désire également organiser d'autres projets tels que des ateliers DIY (de l'anglais « Do it yourself » : faire soi-même) de fabrication de produits ménagers, la visite de la station d'épuration de Contournat ou encore des animations de sensibilisation à la préservation de l'environnement auprès du grand public et des scolaires.

Cette manifestation initialement prévue le 26 septembre, et contenu de la période de la chasse, sera reportée au printemps. Ainsi, les chasseurs ne seront pas dérangés par cette manifestation.

Flavie JURDYC

✓ Des employés communaux engagés pour faire face à la crise sanitaire



Confinement, Covid, contact-tracing, mesures barrières, pass sanitaire, gel hydro-alcoolique, masque...



Voilà des mots qui ont encore largement fait parti de notre vocabulaire en ce premier semestre 2021 et nous espérons que ce jargon puisse rapidement laisser définitivement place à des paroles plus joyeuses empreintes de liberté, de sorties, de retrouvailles entre amis et famille, de belles manifestations que savent si bien organiser les associations coppelloises.

L'équipe municipale souhaite souligner à cette occasion l'investissement remarquable du personnel communal qui a su, tout au long de cette année, s'adapter aux différents protocoles sanitaires. Ainsi, on notera particulièrement l'engagement du personnel des écoles (Christelle, Danielle, Fatima, Renée, Stéphanie, Stéphanie) qui ont veillé à respecter scrupuleusement le protocole sanitaire élaboré par Monsieur le Maire et Yann Fournet-Fayard, Directeur de l'école, et garantit

ainsi la sécurité des enfants. Les secrétaires de mairie (Audrey et Virginie) ont quant à elles continué à assurer la continuité du service public soit en présentiel, soit en télétravail. Par ailleurs, lors des élections régionales et départementales de ce mois de juin 2021, dont l'organisation complexe a été réalisée par Monsieur le Maire et les adjoints, un lourd travail d'installation par le personnel technique (Dimitri et Philippe) et de désinfection régulière des bureaux de vote par le personnel des écoles ont été nécessaires afin d'assurer une protection sanitaire optimum de nos concitoyens.

Enfin, il convient de préciser les dépenses engagées par la commune tout au long de cette crise sanitaire :

— Emploi de personnel supplémentaire pendant toute l'année à l'école pour faire face à la complexité des différents protocoles sanitaires entraînant de facto une augmentation de la masse salariale.

— Achat de produits d'entretien et de consommables divers, de plexiglas, afin de répondre aux exigences sanitaires. L'État participe à certaines dépenses.

Karine PRADELLE

✓ Commission personnel communal

ÉVOLUTIONS

✓ DÉPART À LA RETRAITE

Anne OURLIAC, adjoint administratif au secrétariat de Mairie, a fait valoir son droit à la retraite, depuis le 1^{er} février 2021, après 16 années et demi de services dans notre collectivité. En toute discrétion, pendant la 1^{re} vague de confinement, elle a cessé ses fonctions, simplement remerciée par un présent collectif de ses collègues et des élus.

Le conseil municipal tient à remercier publiquement Anne, pour son attachement et sa connaissance de la commune, que nous avons sollicité pour travailler sur certains dossiers.

Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite.

✓ RECRUTEMENT AU SECRÉTARIAT DE MAIRE

La pandémie et les contraintes liées, nous ont obligé à renouveler l'offre d'emploi à pourvoir au secrétariat de Mairie. Deux phases successives d'entretiens de recrutement sont intervenues.

À l'issue, Clémence RIBEAUDEAU a été recrutée pour assurer les fonctions de secrétaire de Mairie. Elle a intégré la collectivité après le délai des trois mois de préavis, lundi 6 septembre 2021.

Rédactrice territoriale, elle assurera les fonctions liées à son cadre d'emploi, notamment en réalisant des tâches complexes de gestion administrative et assurera des missions d'encadrement et la gestion des services. Elle a quitté la Mairie de Saint-Genès-Champanelle pour rejoindre Saint-Julien-de-Coppel.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

✓ REMPLACEMENT AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Depuis le départ à la retraite de Anne, Virginie KASSIME a effectué un remplacement au secrétariat de Mairie pour pallier la vacance de poste. Virginie, mise à disposition par le service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, formée par ce dernier a intégré rapidement et sérieusement les fonctions nouvelles confiées. Elle restera à Saint-Julien-de-Coppel jusqu'au 30 septembre 2021. Ainsi Clémence pourra découvrir plus paisiblement son nouvel environnement de travail.

Nous profitons par anticipation de cette édition, pour remercier Virginie de l'esprit de rigueur avec lequel elle a démarré sa reconversion professionnelle et son aptitude à intégrer une nouvelle équipe. Son avenir professionnel est assuré.

✓ RENFORT AUX SERVICES TECHNIQUES

- **Des absences au service de restauration ont nécessité des remplacements**, en cuisine. Christelle MONSTASTIER a au pied levé assuré, ces remplacements auprès de Fatima BELAGRA. Nous la remercions pour sa réactivité, son investissement dans la bonne humeur.
- **Des absences au service technique**, et les travaux urgents et récurrents d'été nous ont conduit à recruter par voie contractuelle Karim BOUZLIFA, sa facilité d'adaptation est ici saluée et il est lui aussi remercié, pour son investissement.
- **Parcours emploi compétences**, Claude TISSIER vient de bénéficier à compter du 2 août 2021, d'un contrat de 6 mois, à raison de 25 heures hebdomadaires, au service technique de la commune. L'objectif de ce contrat proposé et partiellement financé par Pôle Emploi est de permettre à des personnes ne pouvant pas accéder directement à un emploi ou à une formation, de développer dans le cadre d'une activité professionnelle des compétences transférables ou mobilisables dans un autre environnement. Le plan de formation élaboré, sera mis en œuvre pour satisfaire aux obligations réglementaires. Le conseil municipal sensible au caractère social de cette démarche, souhaite à Claude une excellente immersion dans notre commune. D'autres événements ne permettent pas la fin de sa mission à cet agent.

✓ RECRUTEMENT D'UN GARDE-CHAMPÊTRE OU D'UN POLICIER MUNICIPAL

Le dossier n'est toujours pas clos, nous sommes toujours à la recherche de partenaires pour la mutualisation d'un garde-champêtre quelques heures par semaine. Nos pistes d'actions n'ont pas encore abouti. L'objectif d'une telle mutualisation est multiple. Le garde champêtre est chargé de faire appliquer les pouvoirs de police du maire, c'est à dire tout ce qui relève du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique, et de veiller à l'application des arrêtés municipaux.

Ainsi, il mène différents types d'interventions, et attributions variées : la police des campagne (police rurale) et police municipale : surveillance, sécurité et salubrité, la police verte (police de la forêt, de l'environnement et des ressources naturelles, de la conservation du patrimoine naturel, de la chasse, de la pêche en eau douce, de la faune et de la flore sauvage, des bois et forêts (défense contre l'incendie), la Police des chiens dangereux, la police de l'eau, la police de la santé publique, police sanitaire et départementale, la police de la route, de la circulation, de dépistages (test d'alcoolémie et stupéfiants), des chemins ruraux, de la voirie routière, le relevé d'identité, la police de l'urbanisme, la police des procédures fiscales, la police de l'ivresse publique, la police funéraire, la police des marchés, la police du bruit et des nuisances sonores. Il possède en outre certaines attributions judiciaires telles que les procès-verbaux, les arrestations dans le cadre de flagrants délits, la possibilité de pénétrer dans des propriétés closes, etc.

✓ APPRENTISSAGE EN ALTERNANCE

Marie HUGUET intègre pour deux années notre groupe scolaire, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en alternance avec l'institut des métiers. Elle interviendra sous l'autorité du directeur d'école et du maire dans les classes de maternelles pour aider les enseignants dans l'organisation des matières d'enseignement. Elle s'investira également, dans les activités périscolaires (garderie, restaurant scolaire, surveillance de la cour), dans l'entretien des locaux, et la sieste. À l'issue, elle se présentera aux épreuves du BAC Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne. Sa bonne connexion avec les enfants a motivé sa demande à Saint-Julien-de-Coppel.

✓ LES TRAVAUX MENÉS PAR LA COMMISSION

Les lignes directrices de gestion

La loi n°2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la Fonction Publique, précise que les collectivités territoriales doivent adopter leurs lignes directrices de gestion (LDG), quels que soient leurs effectifs.

Ce nouveau dispositif dit « Ligne Directrices de Gestion » a pour objectif de :

- Déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines,
- Fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels,
- Favoriser, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

En effet, les CAP (Comité Administratifs Paritaires) n'examinent plus les décisions en matière d'avancement de grade et de promotion interne depuis le 1^{er} janvier 2021. Les LDG de notre commune ont été rédigées par la commission du personnel, les agents communaux ont été conviés. Soumises à l'avis du comité technique placé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, l'avis sur le projet de la commune sera rendu le 14 septembre 2021. Le document soumis sera rendu

exécutoire par arrêté du Maire le 15 septembre 2021, et adapté le cas échéant. Les décisions individuelles pourront alors être entérinées.

Le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

La commission a préparé et proposé au conseil municipal la mise à jour du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour l'intégration des agents de catégorie B de la filière administrative, dans le cadre du recrutement nouveau au secrétariat de Mairie. Le RIFSEEP est le régime indemnitaire applicable en lieu et place de la plupart des primes existantes. Le RIFSEEP est constitué de deux parts cumulables, l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) et le CIA (Complément Indemnitaire Annuel). L'IFSE et le CIA sont exclusifs, par principe, de tout autre régime indemnitaire de même nature.

Les objectifs poursuivis :

- Afficher une plus grande lisibilité du régime indemnitaire attribué aux agents,
- Prendre en compte et valoriser l'exercice des responsabilités hiérarchiques et fonctionnelles,
- Parvenir à plus d'équité dans les attributions individuelles du régime indemnitaire,
- Valoriser la rémunération des agents de la collectivité.

✓ Des travaux pour une nouvelle association

Il y a bien longtemps une équipe de bénévoles avait aménagé sur des anciennes décharges deux terrains de pétanque.

Cet espace ludique situé place de l'Arbalétrier fut baptisé « Pampo » en hommage à Jean-Marie Pialoux qui fut l'un des initiateurs de cette belle entreprise. Un petit bâtiment fut construit pour recevoir une buvette et des sanitaires. Depuis quelques années, ces terrains ont peu servi et la construction vieillissait mal. M. Dominique Laboureau, ancien élu, a présenté à la municipalité un projet de création d'une association de pétanque « Les PP tanqueurs ».

Cette association est rattachée au club de pétanque de Billom et a pour vocation d'animer des rencontres pour les personnes de plus de 55 ans (voir article de



Dominique Laboureau dans la rubrique des associations). Cette initiative a reçu un accueil très favorable de la part des élu-e-s. C'est ainsi que nous avons décidé de réaliser avec le SIVOM les travaux de réfection des deux terrains. D'une façon très active, les bénévoles de l'association ont réalisé de nombreuses tâches, peinture des structures, changement de sanitaires, nettoyage général, repose de pavés autobloquants ...

Cette belle entente a permis de faire revivre ce lieu marquant l'entrée du bourg de Saint-Julien.

D. VAURIS

✓ Commission Communication

Inauguration des bâtiments communaux

La commission avait programmé vendredi 4 juin dernier des visites et deux concerts sur la place de la fontaine, pour inaugurer trois bâtiments communaux. Les obligations sanitaires n'ont pas permis leurs mises en œuvre à cette date-là. L'ouverture du multiple rural « Le Saint Jus » tant attendu par nombre d'entre vous ; le secrétariat de Mairie et l'Agence Postale Communale rendues accessibles et décentes ; la rénovation de la salle des fêtes était l'occasion de vous présenter les travaux réalisés dans ces trois locaux publics.

Nous programmerons dès que possible l'inauguration, d'appropriation officielle de ces bâtiments.

PanneauPocket ? Pourquoi pas vous ?

Nombreux d'entre vous n'ont pas encore téléchargé l'application PanneauPocket. Au service des habitants avant tout, cette application gratuite PanneauPocket, vous alerte quand la commune publie une information. Ainsi depuis votre téléphone ou ordinateur, les panneaux d'information que nous publions, vous accompagnent partout.



Vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information. Avec PanneauPocket, vous pouvez aussi être informé des événements de toutes les autres communes Françaises que vous mettez dans vos favoris. Il suffit de cliquer sur le cœur pour mettre une commune dans ses favoris. Quel que soit le lieu où vous vous trouvez, maison, travail, vacances, vous disposez sur votre téléphone portable des informations utiles et des alertes publiées par la commune.

Pratique et utile, vous ne perdez rien de la vie quotidienne de votre lieu de vie, même si vous êtes à distance de votre domicile. Très simple d'utilisation, PanneauPocket ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous les publics.

PanneauPocket est une solution de communication municipale particulièrement utile et adaptée aux habitants des communes qui se trouvent sur un large territoire géographique. Plus besoin de passer devant un panneau fixe pour être informé. Les seules statistiques consultables sur cette application font état de 140 smartphones qui ont chargé l'application, soit environ 25 % des foyers.

Mon conseil, télécharger gratuitement PanneauPocket et faites-le télécharger à votre famille, à vos proches, amis, collègues de travail... L'information locale est précieuse.

Myriam LERNOULD-BLANZAT

✓ Programme d'Aménagement Durable

Le mot du Maire, vous informe de projets de travaux à venir, aménagements des espaces publics, de voirie et d'assainissement (réseaux séparatifs dès 2022).

Ces travaux feront suite à ceux déjà réalisés depuis 2014, amélioration des bâtiments de la commune, réhabilitation de la salle des fêtes, construction de l'école, aménagement des accès PMR (personnes à mobilité réduite), mise aux normes électrique et sécuritaire, aménagement du multiple rural sur la place de la fontaine et création de deux nouveaux logements à caractère social. D'un point de vue administratif et réglementaire l'anticipation est désormais le maître mot. Améliorer les espaces publics extérieurs, projeter la transformation, la construction, l'aménagement du territoire communal, la cohérence des décisions à caractère durable est difficilement envisageable sans financements publics et sans concertation participative des coppelloises et coppellois.

Pour se faire, la commune va élaborer son programme d'aménagement durable (PAD). Ainsi, chacune, chacun pourra avoir une vision globale de l'évolution des bourgs et du territoire communal de la prochaine décennie, et intégrera la dimension de concertation et d'information de la population.

Le PAD a pour vocation de créer un cadre de vie qui réponde aux besoins actuels et futurs des habitants et des usagers de la commune en les invitant au processus de réflexion. L'aménagement, la revalorisation des espaces publics, du bâti public et privé et des équipements, s'articule avec la prise en compte des problématiques d'habitat, de commerce, de cadre de vie. Pour Saint-Julien-de-Coppel, il s'agit d'une démarche de réflexion partenariale (Conseil départemental, Direction Départementale des Territoires, Conseil Architecture Urbanisme, Parc Naturel Livradois-Forez, Conseil Régional, Billom Communauté, Syndicats gestionnaires des réseaux, SBA) qui permettra d'aboutir à une vision globale de l'évolution du (des) bourg(s) au terme de 5 à 10 ans. Elle conduit à arrêter pour notre

commune une programmation de thématiques. Il s'agira de préserver et valoriser le patrimoine historique et paysager, d'identifier, de sécuriser et embellir les entrées de bourgs, de requalifier les espaces publics en améliorant leur accessibilité, en recréant et revalorisant des cheminements doux. Avec en priorité la requalification des espaces publics (transformation de la place de la Fontaine au bourg de Saint-Julien-de-Coppel, du couderc de Contournat de l'aménagement de la traverse (D310), tels que la sécurisation des déplacements, la réduction de vitesse, la gestion du carrefour, le stationnement la végétalisation des pieds de façades. D'autres espaces publics, la place du Breuil, l'Arbalétrier, qui ne sont pour l'heure pas définis comme prioritaires seront intégrés à la réflexion.

Concrètement, un diagnostic (espaces publics, déplacements, analyse socio-économique, habitat) va être établi, permettant de dégager des enjeux, d'envisager des stratégies d'aménagement pour la commune, et d'établir un programme d'actions prévisionnel (nature, financement, calendrier) vont être élaborés dans le cadre du PAD. Ce document, à l'issue, agréera la maîtrise d'œuvre des aménagements planifiés.

La délibération du conseil municipal du 13 juillet 2021, établi le plan de financement de cette étude estimée à 22 000 euros, l'aide financière du conseil départementale s'élèverait à 9 000 euros. Le reste à charge hors taxes pour la commune s'établi donc à 13 000 euros. Les documents suivants sont en cours d'élaboration pour finaliser la demande de financement de l'étude à venir (délibération de la commune, cahier des charges de l'étude, devis estimatif (à réception des offres) et plan de financement).

Myriam LERNOULD-BLANZAT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA BASSE LIMAGNE (SIAEP Basse Limagne)

Le rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RQPS) du SIAEP de Basse-Limagne auquel adhère notre commune pour la compétence Eau Potable est produit chaque année. Ce syndicat a pour objet la création, la conception, la réalisation, l'amélioration, la modernisation, l'entretien et l'exploitation des réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable. Le RQPS vise à rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un document public qui répond à une exigence de transparence interne, mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter à tous moments au siège, ce document est aussi disponible en Mairie.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Montée en gamme au restaurant scolaire de Saint-Julien-de-Coppel : Loi EGAAlim



La loi EGAAlim du 30 octobre 2018 a fixé pour la restauration collective de nouvelles obligations lourdes à mettre en œuvre, comme le fait d'acheter 50 % de produits de qualité, labellisés, dont 20 % de bio d'ici à 2022, ou de bannir le plastique.

Les dispositions de la Loi présentent plusieurs volets à mettre en œuvre concernant :

- l'accès à la restauration scolaire
- l'équilibre nutritionnel
- 50 % des produits de qualité labellisés et durables dont 20% de produits bio
- la diversification des sources de protéines
- l'interdiction du gaspillage alimentaire
- l'interdiction du plastique
- une tarification à respecter
- de nouvelles règles sanitaires...

À Saint-Julien-de-Coppel, plus de 100 repas sont préparés en régie directe et consommés chaque jour d'école.

Depuis 2020, un travail conséquent a été mis en œuvre de façon collective. Les agentes autodidactes, M^{mes} Stéphanie MIGNEAU-DOROT, Fatima BELAGRA, Christelle MONTASTIER qui interviennent au service de restauration ont bénéficié d'un accompagnement pour la préparation de menus bio, faits maison, végétariens, issus de l'agriculture biologique, de la production locale, de la pêche responsable. La « mise au point » de recettes, par mutualisation avec d'autres établissements de restauration, l'élaboration de recettes « fait maison », la découverte et l'utilisation de nouvelles denrées (quinoa, graines d'oléagineux, lentilles corail, de la diversification des protéines...), la recherche et les changements de fournisseurs sont des nouvelles tâches et procédures qu'il a fallu découvrir et assimiler.

L'accompagnement par Madame Anabelle SEGAUX, ne s'est pas limité à l'élaboration des « nouveaux menus », aussi l'équipe municipale engagée dans cette démarche, vient de contractualiser avec cette

spécialiste de la diététique et de la nutrition pour l'année scolaire 2021/2022. Son intervention régulière permettra de poursuivre les objectifs, pérenniser la démarche, en offrant aux personnels de restauration un accompagnement et une formation durable. Durant cette période, les agents acquerront les outils et les méthodes nécessaires à leur autonomie de fonctionnement pour l'application de la loi EGAAlim : équilibres alimentaires, utilisation d'outils numériques et informatiques pour une gestion précise et facilitée des quantités à commander en fonction des menus programmés et des produits proposés par les différents fournisseurs, producteurs locaux, producteurs bio.

Cette avancée extraordinaire menée en quelques mois est née de l'audit des menus réalisés avant 2020 et des constats (plan alimentaire non à jour, bilan nutritionnel excédentaire en protéines, pauvre en lipides et en micronutriments, apport énergétique inférieur aux recommandations, utilisation fréquente d'additifs alimentaires, peu de commandes en bio et en local).

Une concertation avec l'équipe enseignante très mobilisée (labellisation de l'école de Saint-Julien-de-Coppel => label E3D - Établissement en Démarche de Développement Durable), présentation en classe des nouveaux aliments et de leur intérêt nutritionnel éveille les consciences et favorise la perception positive de la mise en œuvre. Des ateliers d'éducation à la nutrition saine et durable sont proposés aux élèves. Un travail de fond avec les éco délégués pour le jardin partagé (jardin pédagogique créé depuis 2018) a aidé efficacement, la sensibilisation aux pratiques agricoles, à la conservation des variétés anciennes, à faire du compost, ceci donne encore plus de sens à la démarche.

L'équipe de restauration élabore maintenant les repas, en respectant les quantités nécessaires suivant l'âge des enfants. Les déchets alimentaires sont quasiment inexistantes, tout est mis en œuvre pour lutter contre le gaspillage. Les déchets sont pesés, les enfants sont acteurs des progrès collectifs menés. La portion demandée par l'enfant doit être consommée, un complément peut être servi en cas de besoin. Des fiches de suivi du gaspillage afin d'évaluer la consommation effective vont être élaborées et mises en œuvre.

Consciente de l'importance de ce service périscolaire, l'équipe municipale s'est engagée afin d'assurer une alimentation saine et de qualité pour tous, grâce à une nouvelle organisation en cuisine et surtout un accompagnement professionnel éclairé. Ceci, dans le but d'observer et de respecter au mieux les directives de la loi EGAAlim. Les actions menées démontrent un engagement fort, dans une politique d'alimentation de qualité et durable.

Aujourd'hui, la proportion des produits bio et/ou de qualité est proche de 70 % ce qui nous place au-delà des objectifs de la Loi EGAAlim qui prévoit 50 % en janvier 2022.

Un surcoût pour la collectivité ?

Fournir des produits de qualité et durables, labellisés, aux enfants, est souvent synonyme de surcoût pour les collectivités inscrites dans la démarche.

À Saint-Julien-de-Coppel, grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'achat de produits locaux, bio, l'introduction du menu végétarien n'ont pas généré de surcoût sur les matières premières. Mais d'autres composantes doivent être prises en compte pour déterminer le prix de revient des repas en cantine scolaire : coût de fabrication et bien sûr des matières premières utilisées, coût du transport des marchandises, entretien des locaux et du bâtiment, électricité, chauffage, frais de personnel. Notre commune répond aux critères pour bénéficier d'une aide au soutien à travers l'axe transition agroécologique, du plan de relance pour l'application de la loi EGAAlim. Ainsi, une aide de 100 % hors taxe plafonnée à 11 200 euros va faire l'objet d'une demande de conventionnement.

Les dépenses éligibles, concerneraient la prestation totale pour l'année scolaire 2021/2022, d'accompagnement intellectuel par Anabelle SEGAUX (2 700 euros) ; l'achat d'une cellule mixte de refroidissement (2 865 euros) ; l'achat d'une éplucheuse à légumes (2 350 euros) et d'un batteur mélangeur (1 865 euros).

Myriam BLANZAT-LERNOULD



Paroles d'enfants

Appréciez-vous les nouveaux repas et les repas végétariens qui vous sont proposés ?

Lison « Oh ! oui, le hamburger au saumon m'a plu et aussi les biscuits aux flocons d'avoine »

Athénaïs « Et surtout les lasagnes végétariennes et le gâteau aux haricots rouges. Les enfants de CE2 et de CM1 et aussi des parents ont profité de l'atelier cuisine »

Lison « On était par groupe. Les équipes en cuisine portaient des chaussons et des charlottes. Celles dans le restaurant, juste des charlottes. On a coupé des melons et des concombres »

Athénaïs « Les parents nous ont aidés à peser, à couper (mais pas les doigts). Nous avons goûté les recettes. Il y avait une salade aux céréales vinaigrette, réalisée avec Christelle. Le maître était invité à manger, il est gourmand »

Lison « Il n'y a presque plus de gaspillage, les enfants goûtent. Puis, quand on nous sert nos assiettes, on prend maintenant juste ce qu'il nous faut. Ceux qui mangent plus, prennent 2 cuillères et d'autres une cuillère. Mais on est resservi si ce n'est pas suffisant. C'est bien de ne pas jeter »

Athénaïs « C'est intéressant et meilleur pour la planète. On apprend aussi à connaître les aliments sur le tableau numérique, au jardin partagé et les bénéfiques pour la santé, de ces repas. Et puis, le maître connaît bien le jardin, nous travaillons en semant, en observant, en récoltant et en goûtant. »

✓ Petit bilan de notre bistrot de village

L'établissement est ouvert depuis le 1^{er} juillet soit un fonctionnement de trois mois.

Les heures d'ouverture s'étalent du mardi au vendredi de 7h30 à 20h30, le samedi de 8h30 à minuit et le dimanche de 8h30 à 14h. La tenancière de ce bar restaurant et multiservices, Stéphanie est enchantée et très heureuse de ses activités et remercie chaleureusement les copellois pour leur engouement et leur soutien. Disons que les habitants, élus, salariés, et gens de passage ont bien joué le jeu jusque-là. Nous espérons que les bonnes habitudes vont se poursuivre.

Le cadre est très agréable et le bar est situé en plein centre du bourg avec une terrasse plein sud et une autre au nord. La gérante a pu observer que son établissement devient un lieu intergénérationnel vivant et interactif. Toutes les conditions sont réunies pour la discussion. Il faut dire qu'il manquait quelque chose à Saint-Julien-de-Coppel pour maintenir un lien social entre les habitants toutes générations confondues du plus petit au plus grand et du plus jeune au plus ancien.

Tout le monde s'y retrouve dans une ambiance très conviviale. La socialisation des personnes est indispensable au bien-être de chacun et à Saint-Julien-de-Coppel c'est une philosophie sociale qui se fait naturellement.

Les deux principales activités sont le bar et le restaurant à midi. La clientèle est propre à chacune des activités. Pour le restaurant, il est ouvert du mardi au vendredi à midi uniquement. Les repas sont faits maison et les fournisseurs sont locaux.

Le menu est affiché en début de semaine à partir de mardi pour toute la semaine. Les plats du jour peuvent être emportés à midi. Il est possible de réserver en appelant au **09 82 54 39 67**. Vous avez à disposition des assiettes de charcuterie-fromage, des frites en grignotage et des desserts du jour. D'autres services viennent compléter le travail de la gérante. L'activité dépôt de pains et viennoiseries de 7h30 à 20h30. C'est une prestation intéressante qui permet aux plus anciens de venir chercher leur pain sur la place du village sans avoir besoin de se déplacer à Billom. Ils en sont enchantés. C'est un boulanger de Billom qui livrait les habitants du village le mardi et le vendredi qui continue à livrer tous les jours le bistrot. Il est possible de commander tous types de pains.

Pour les amateurs des nouvelles du pays, il y a le journal la Montagne chaque matin sauf le lundi. Si vous êtes randonneurs, cyclistes ou si vous avez très soif, vous pouvez y trouver des boissons fraîches. Vous pouvez aussi déguster des glaces à toute heure. Pour les plus petits ou les gourmands un peu plus grands vous pouvez acheter des sacs de bonbons et des sucettes.

Il est possible de réserver la salle de restaurant pour un repas de groupe à midi, une soirée, un repas d'anniversaire ou une réunion. La capacité est de 25 personnes maximums. Les modalités sont à voir avec la gérante.

Il y a encore des projets à mettre en place :

- L'agrément accordé pour la vente des jeux de loterie, tickets à gratter, jeux sur écran.
- La rôtisserie le dimanche matin de poulets et petites pommes de terre.
- La diffusion des matchs de rugby et football.
- Des soirées à thèmes à organiser...

Souhaitons-lui bon courage et je sais qu'elle ne manquera pas d'idées à nous proposer.

Charline MONNET



✓ Bi'Kigai, un nouveau service pour informer et accompagner les 12-25 ans

Billom Communauté vient de recruter Laëtitia Lasherme comme coordonnatrice Jeunesse. Elle devient, aux côtés de Marie-Noëlle Escuriet, coordonnatrice Enfance-Jeunesse, une nouvelle ressource pour les jeunes et leurs parents.



Sa mission : informer les jeunes de l'offre qui leur est destinée et accompagner des actions collectives en partenariat avec les structures existantes.

Un poste de coordination itinérant

Basée à Saint-Dier-d'Auvergne, Laëtitia est présente à Billom les mercredis et vendredis après-midis et proposera des permanences dans les différentes communes. Elle travaillera en collaboration avec les structures existantes comme l'Amic'Ados de Vertaizon, la Mission locale, la Régie de territoire, la Maison des Solidarités ainsi que les associations sportives, culturelle et de loisirs, et bien d'autres.

Informer des offres et dispositifs existants et en créer de nouveaux

Un des objectifs premiers sera d'informer les jeunes de leurs droits (santé, logement, emploi...) et des activités organisées pour eux sur le territoire. Une nouvelle page Facebook et un Instagram ont donc été créés à leur attention. Cette présence sur les réseaux est possible grâce à l'affiliation au dispositif des Promeneurs du Net, mis en place par la CAF.

Promeneurs du Net : une permanence éducative sur les réseaux sociaux

Affiliée au réseau depuis 2019, Laëtitia sera à la disposition des jeunes et de leurs parents via plusieurs réseaux : Facebook, Instagram ou des messageries comme WhatsApp, Signal, Telegram...

Ainsi, elle pourra partager de nombreuses informations utiles et répondre à divers types de questionnement (appels à projet, orientation, harcèlement, santé) ou orienter vers les bons interlocuteurs.

Accompagner les projets jeunesse

Laëtitia invite tou(te)s les adolescent(e)s qui ont des questions, des idées ou envie de contribuer à la vie de leur commune en montant des projets aussi riches que variés, quel que soit le domaine (culture, sport, environnement, mobilité...), à prendre contact avec elle. Ils découvriront comment se structurer pour mettre en œuvre une idée, mobiliser des financements, fédérer des amis, susciter la curiosité du public et bien plus encore. Grâce à l'enthousiasme et à la motivation, ils gagneront en habileté, compétence mais aussi estime de soi et confiance en soi.

BI'KIGAI

Contraction de Billom et Ikigai :

Ikigai est un terme japonais signifiant « joie de vivre, raison d'exister ». À l'image de l'adolescent(e) qui grandit très vite, l'ikigai évolue au fil du temps et de l'expérience. Il s'agit surtout de donner du sens à ce qu'on vit et à ce qu'on fait afin d'être épanoui.

CONTACT :

✉ bikigai@billomcommunaute.fr
 📱 Bi'Kigai (Page Facebook + Instagram)

✓ Mission locale Cournon-d'Auvergne

La mission locale de Cournon-d'Auvergne accompagne les jeunes de 16 ans à 25 ans, afin de les aider dans leur parcours en définissant avec eux leur avenir éducatif, scolaire et professionnel.

Dans le cadre de sa mission de service public, les missions locales sont chargées d'accueillir, informer, orienter et accompagner tous les jeunes, afin qu'ils surmontent les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale. N'hésitez pas, une antenne est présente à Cournon-d'Auvergne.

● **CONTACT : 04 73 84 42 76**, (10 place Jean Jaurès à Cournon-d'Auvergne).

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Nouvelle carte d'identité généralisée sur tout le territoire

Depuis le 2 août 2021, la nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire.

Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire). Elle vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité et contient une puce électronique qui comprend les informations qui figurent sur la carte (nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans). Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

● **Devez-vous renouveler votre carte qui est à l'ancien format ? Service-Public.fr vous rappelle les caractéristiques de cette nouvelle carte.**

Myriam BLANZAT-LERNOULD



✓ Horaires Mairie

Les horaires du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale Communale (APC) ont évolué depuis le 1^{er} avril 2021.

Audrey OLIVIER, Virginie KASSIME et maintenant Clémence RIBEAUDEAU, en charge du Secrétariat de mairie et de l'Agence Postale Communale (APC), vous accueillent désormais aux horaires suivants :

- Lundi : 16h à 19h
- Mardi : 13h à 16h
- Mercredi : 9h à 12h
- Jeudi : 16h à 19h
- Vendredi : 9h à 12h
- Fermé le samedi

Les élus (es) assurent leur permanence les jeudis de 17h à 19h.

● **Les coppelloises et coppellois peuvent en dehors de ces horaires solliciter le secrétariat de mairie au 04 73 68 42 81, pour prise de rendez-vous avec les élus.**

Karine PRADELLE

✓ Recensement Citoyen Obligatoire (RCO)

Tous les jeunes Français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent être enregistrés afin d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté.



L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Inscription en mairie, avec une pièce d'identité et le livret de famille.

Le site **majdc.fr** permet au Ministère des Armées d'établir le contact avec les jeunes pour la gestion de leur inscription à la journée de défense et de citoyenneté. La journée de défense et de citoyenneté est obligatoire pour les 16-25 ans. 800 000 jeunes sont concernés. Les jeunes peuvent désormais créer leur compte sur leur espace dédié et sécurisé, choisir la date et le lieu de leur JDC (Journée de Défense et de Citoyenneté), télécharger des documents et recevoir des informations sur les armées ou le service civique.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ La fibre

Le déploiement de la fibre se poursuit sur notre commune. À ce jour douze raccordements individuels ont été réalisés. Les deux bourgs principaux de Saint-Julien et de Contournat, ainsi que quelques villages sont quasiment raccordables.



Vous pouvez vous rendre sur le site « **Auvergne très haut débit** », rubrique « **carte fibre** » et par zoom de la carte voir où en est la distribution de votre village et plus finement chaque adresse postale.

D. VAURIS

✓ SBA – Syndicat du Bois de l’Aumône

Le tri se simplifie... Le SBA (Syndicat du Bois de l’Aumône) assure la collecte et le transport des déchets des 165 000 habitants de ses 121 communes adhérentes, dont nous faisons partie.



Le SBA collecte nos ordures ménagères, nos emballages recyclables, nos bouteilles et bocaux en verre et près de 30 sortes de déchets différents en déchèteries. Le SBA nous accompagne au quotidien dans vos gestes écocitoyens

● www.sba63.fr/je-suis/mon-espace-particulier.

À votre demande, il vous propose des informations pratiques liées au tri, à la collecte et à la réduction des déchets à la maison => en téléchargeant l'application consignesdetri.fr, depuis mon téléphone on me facilite le tri au quotidien.

LE TRI SE SIMPLIFIE, 100 % DES PAPIERS ET DES EMBALLAGES VONT DANS LE BAC JAUNE.

Le tri c'est bon pour la planète et pour mon budget ! 100 % des papiers et des emballages vont dans le bac jaune, je peux donc faire évoluer ma manière de trier. Est-ce que mon déchet est un emballage ou un papier ? Si oui, direction la poubelle jaune de recyclage. Je trie tous les papiers et emballages, et je réduits ainsi mes déchets ménagers.

La TEOMi

La TEOMi (Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères incitative) est un impôt qui sert à financer la collecte et le traitement des déchets produits par chaque foyer, elle est basée sur le bâti foncier mais elle comprend aussi une part variable incitant chacun à trier et à réduire davantage sa production de déchets.

Comment est calculée la TEOMi ?

- **LA PART FIXE** qui est basée sur la valeur foncière de la propriété bâtie (liée à la valeur locative du logement).
- **LA PART VARIABLE** qui est calculée annuellement en fonction du nombre de levées des bacs d’Ordures Ménagères (bac vert) et de collecte sélective (bac jaune).

Attention, en 2021, je règle la TEOMi avec la taxe foncière. Ma part incitative correspond à ma production de déchets de l'année 2020 (nombre de levées). Ma production de déchets 2021 est mesurée du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 et sera reportée sur ma TEOMi payée en 2022.



Les tarifs de collecte par levée suivant le type de bac, de la part variable de l'année 2021.

RAPPEL : COLLECTE GRATUITE DE L’AMIANTE LIÉE

Pour éviter tout risque pour la santé et l’environnement, le SBA, propose désormais à l’ensemble de ses usagers particuliers un service de prise de rendez-vous et de dépôt gratuit des déchets d’amiante, à Riom, auprès de la société ALARA.

Une collecte gratuite sur rendez-vous :

- Pour en bénéficier, contactez le Syndicat du Bois de l’Aumône au 04 73 64 74 44

✓ Invitation au Luxembourg, le 5 juin 2021

La commune et le comité de jumelage franco-luxembourgeois de Saint-Julien-de-Coppel ont été invités à Frisange à l'occasion de l'inauguration du Château d'Aspelt et d'un hommage rendu au 700^e anniversaire de la mort de Pierre d'Aspelt l'enfant du pays.

Cette manifestation s'est déroulée sous le haut patronage de son altesse royale le Grand-Duc du Luxembourg. La commune de Frisange a fait l'acquisition de cet immeuble sis au village d'Aspelt pour faire un projet à l'intention des associations. Le bourgmestre, Roger Beissel, m'a raconté cette petite anecdote qui mérite de vous en faire part. La propriétaire du château qui a décidé de vendre, a eu des propositions provenant de promoteurs immobiliers qui lui proposaient un prix conséquent pour faire de ce site beaucoup d'argent. Mais elle a préféré le vendre à un prix plus abordable à la commune sachant que celle-ci ferait de cet édifice une belle restauration et que les lieux seraient bien utilisés pour l'intérêt général. Bravo à cette gentille dame pour cette lucidité et cette grande humilité.



Les travaux ont été réalisés à l'ancienne par des artisans exceptionnels allemands. Tout a été restauré, la toiture, les planchers, les cloisons et les peintures et le tout selon des méthodes ancestrales. Félicitations à ces hommes de l'art.

Tout n'est pas encore restauré, il reste encore des écuries, des granges mais les monuments historiques continuent de faire des recherches car il y a des vestiges d'une vie passée. Le château et son parc vont maintenant abriter des salles d'exposition et les salles seront affectées aux associations et aux loisirs de la commune. Les clés leur ont été remises le jour de l'inauguration.

Parmi les nombreux discours sur l'histoire de ce château, du Luxembourg, et de l'histoire de Pierre d'Aspelt, originaire d'Aspelt, les officiels ont fait l'inauguration d'une statue de Pierre d'Aspelt érigée en pleine pandémie. L'artiste, Monsieur Weis, luxembourgeois, a subrepticement glissé et gravé un virus

covid 19 dans cette belle sculpture. C'était très drôle mais nous avons réussi à le trouver avec René (tous les discours étaient en Luxembourgeois et avec René Escot nous n'avons pas tout compris).

Ce personnage de Pierre d'Aspelt avait de grandes aptitudes aux choses de la politique et de la diplomatie en son temps. Il avait un grand attachement à la maison du Luxembourg et a toujours défendu les intérêts du Luxembourg auprès du Pape et du roi de France.

Ce grand homme était prince, médecin, évêque et archevêque. Il a étudié simultanément et successivement la théologie, la médecine et le droit. Au 13^{ème} siècle, c'était parfaitement admissible à l'époque de la science universelle, non encore divisée en spécialités, ni embarrassée de matières. Il a été curé de Bertrange, chanoine de St Pierre de Trèves, médecin de Rodolphe de Habsbourg, chancelier contrôleur de Wenceslas II de Bohême puis évêque de Bâle et archevêque de Mayence.

Ce personnage méritait bien un hommage et une statue à son effigie. Nous pouvons dire que nous sommes toujours bien reçus par les Luxembourgeois qui ont à cœur de nous faire partager les mémoires de leur village.



Charline MONNET



✓ Mutuelle de village...

L'opération « Mutuelle santé village » est reconduite cette année de septembre à décembre.

Ce dispositif proposé depuis 2017 permet l'accès à chaque habitant de la commune de prendre en charge une partie ou l'intégralité de vos dépenses de santé qui ne sont pas couvertes par votre assurance maladie obligatoire.

Les permanences d'accueil de proximité sont l'occasion d'obtenir un comparatif de contrat et les précisions nécessaires d'un agent de Précocia.



Elles se tiendront :

- **Jeudi 7 octobre 2021, de 14h à 16h, à la mairie de Saint-Julien-de-Coppel.**
- **Jeudi 2 décembre 2021, de 14h à 16h, à la salle Priestley à Contournat.**

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Les travaux des membres du CCAS depuis septembre 2020

• Distribution de colis gourmands pour le Noël des aînés 2020

Pour maintenir et renforcer les liens de solidarité, un colis gourmand, confectionné en partenariat avec le traiteur LABONNE de Bromont-Lamothe a été distribué en remplacement du repas de fin d'année 2020 annulé, du fait du contexte sanitaire, avant Noël 2020.

Merci aux personnes qui par leur message ont conforté les membres du CCAS, dans cette démarche inhabituelle.

• Achat et livraison de denrées pour les Restos du Cœur

L'action de solidarité annuelle qui consiste à acheter et verser aux Restos du Cœur chaque année, pour le montant de la valeur marchande des colis non souhaités par les Aînés a été conduite dans le début d'année 2021.

• Adoption du compte administratif 2020 du CCAS et du budget prévisionnel 2021

Le résultat 2020 au compte administratif a été constaté et voté à 6 614,34 euros.

Le budget 2021 a été voté à l'équilibre à 16 954,34 euros en recettes et dépenses de fonctionnement. Des inscriptions plus conséquentes ont été prévues en dépenses pour pourvoir aux soutiens en matière d'aide sociale qui se présenteraient en 2021.

• Mise en œuvre, communication et organisation d'une collecte au profit de la précarité étudiante

Les habitants mobilisés pour cette cause ont permis, la remise aux associations étudiantes, Lie'Utopie (tiers lieu solidaire) et Agoraé (épicerie sociale et solidaire) de nombreux produits d'entretien et d'hygiène.

Le CCAS a abondé cette collecte par l'achat de gels douches, savonnettes et savons de Marseille pour un montant de 600 euros à la savonnerie de la Goutte Noire à la Chapelle-Agnon.

Des étudiants de ces associations sont venus chercher les produits collectés à destination de leurs semblables éprouvés. Le plaisir des membres du CCAS et des donateurs était palpable pour cette action de solidarité.

• Organisation d'un concert à l'église de Saint-Julien-de-Coppel

Pré-réservation d'un concert dans le cadre du Festival Baroque d'Auvergne, autour des d'airs d'opéra de Mozart, mercredi 28 juillet. Le contrat proposé n'a pas été suivi d'effet, puisque les conditions du CCAS n'ont pas pu être contractualisées.

• Préparation du Noël des Aînés 2021

Programmé dimanche 12 décembre 2021 à la salle des Fêtes, cette nouvelle édition apportera son lot de nouveautés.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ MIAM MIAM... DES LIVRES Saint-Julien-de-Coppel pour l'édition 2021

« 13^e édition du « Miam Miam... Des livres ! » Té ki toi ? Les 1^{er} et 2 octobre 2021 à Saint-Julien-de-Coppel.

Organisé par le Collectif Miam Miam... Des livres ! et la commune de Saint-Julien-de-Coppel, ce salon proposera aux enfants de 0 à 5 ans, à leurs parents, ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance et de la lecture publique, de découvrir la richesse du livre et de la lecture destinée aux tout-petits. La lecture, préalable à toutes les pratiques culturelles, consiste en une mise en contact régulière du très jeune enfant avec l'imaginaire. Elle est également un moyen de socialisation de l'enfant par le livre. En faisant du livre un objet familier pour le bébé, qui le percevra comme un support de l'imaginaire et une source de plaisir, un objet attractif dans sa vie, on peut mener une action efficace en faveur du développement de la lecture mais également participer ainsi au combat contre l'illettrisme.

C'est à 16h30 le vendredi 1^{er} octobre à Saint-Julien-de-Coppel que s'ouvriront ces deux journées consacrées à l'enfant non-lecteur, en présence de Michel Van Zéveren, auteur et illustrateur d'albums pour la jeunesse, qui dédicacera ses ouvrages tout au long de la manifestation.

Bruno ROLLET,
bibliothécaire à Vertaizon

Deux journées, qui proposent de découvrir par le jeu et l'émotion, le livre et la lecture : par le biais d'animations, de débats, d'ateliers de création, de coins et tapis lecture, jeux, Kamishibai

Entrée libre et animations gratuites. Le pass sanitaire est nécessaire pour l'accès à cette manifestation. L'ensemble des locaux communaux est mis à disposition (maison des associations, salle des fêtes, bibliothèque, salle à la mairie).

L'organisation est un partenariat entre la commune de Saint-Julien-de-Coppel, le Relais Assistantes Maternelles de Billom communauté et ses assistantes maternelles, les bibliothèques de Billom Communauté, la librairie « Il était une fois » de Billom, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, la Médiathèque départementale du Puy de Dôme, l'Association Passeurs de Mots (réseau livres et lecture en Livradois-Forez).



Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Atelier Théâtre Jeunes

Après deux années de mise en sommeil, nous espérons bien pouvoir reprendre l'activité à la rentrée de septembre. On croise les doigts.

Les séances auront lieu comme auparavant à Contournat, salle Priestley, le mercredi, et les horaires seront fixés en fonction des demandes de chacun. Il n'y aura à payer que la cotisation à l'A.M.C.L.S. (8 € en 2019). Nous organiserons une réunion début septembre. Surveillez le site de la commune et le journal La Montagne. Mais si vous êtes impatients, vous pouvez nous joindre :

● Jean-Louis BORIE – 06 50 25 63 18
jeanlouisborie@gmail.com

● Nadine PETITPOISSON – 06 70 85 05 76
nadinepoisson@gmail.com

✓ Bibliothèque

À cause de la covid, nous avons ouvert seulement le samedi matin.

À partir du 4 septembre 2021, nous espérons ouvrir plus largement et retrouver nos lecteurs. Malgré le temps incertain, nous avons participé à la journée du 27 juin à Contournat avec la lecture sous l'arbre.

Le 10 septembre, nous accueillons le « Croc en livre » à la bibliothèque à 18h.

Le 10 décembre, nous aurons lecture à voix haute avec la compagnie Lecture à la carte à 18h « Quand ça gratouille ».

Ces activités se font sur inscription à la bibliothèque ou sur le site : bib_stjuliendecoppel@outlook.fr.

Les 1 et 2 octobre « Miam Miam... Des livres ! » avec l'auteur Michel Van ZÉVEREN. Pensez à réserver vos journées

Ouverture samedi de 10h à midi et le jeudi de 15h30 à 17h30.



✓ Club de gym volontaire

Cette année a été perturbée par le contexte sanitaire.

Cependant nous avons pu reprendre les cours sur le terrain de foot courant mai. Une vingtaine de participants était présente à chaque séance : merci à tous de votre présence. L'année a été clôturée comme d'habitude par un verre de l'amitié dans une ambiance conviviale. Merci à Claudine pour l'organisation. Nous nous retrouverons dès le jeudi 2 septembre avec notre fidèle animatrice Cathy.

Liliane AVIT



L'image est tirée du livre « Frënn vum Uespelter Schlass A.S.B.L. Editioun 1/2021, Schlassnews Speziell Editioun » qui, si on s'en réfère à Google traduction, veut dire « Association des amis du château d'Aspelt, édition 1/2021, édition spéciale des nouvelles du château ».

✓ Comité de jumelage franco-luxembourgeois

À l'invitation de la municipalité de Frisange et en compagnie de Charline Monet, adjointe au maire, je me suis rendu au Luxembourg pour assister à l'inauguration du château d'Aspelt en présence du Grand-Duc Henri, de plusieurs membres du gouvernement et de l'archevêque de l'Église du Luxembourg.

Le château, après d'importants travaux de restauration, devient un magnifique centre culturel où chaque association dispose d'une pièce dédiée. Il y a également plusieurs salles d'exposition. Comme d'habitude, la réception a été très chaleureuse malgré les orages, tout en respectant les mesures barrières. Nous avons pu retrouver avec un grand plaisir tous nos amis qui comme nous sont impatients de nous revoir dans de meilleures conditions.

Quant à nous, il faut espérer que l'on pourra reprendre nos activités à partir de la rentrée : l'assemblée générale en fin d'année et notre loto en janvier prochain. Nous vous tiendrons bien évidemment informés en temps utile. Bonne rentrée à tous et prenez soin de vous.

René ESCOT, président du comité de jumelage

✓ Gym Saint-Julien, affiliée UFOLEP

Les cours reprendront les mardis, à partir du 7 septembre.
Les horaires 19h30 à 20h30, à la salle des fêtes.

Cette activité est réalisée grâce à notre coach, Céline DELAIRE, animatrice APE Ufolep. La séance comporte un échauffement, suivi de renforcement musculaire pour finir par du stretching voire de la relaxation. Chaque cours est différent, le renforcement musculaire se fait sous plusieurs formes comme du cardio training, du step, du pilate, yoga. Tout cela dans la convivialité et la bonne humeur. Le club possède du matériel en nombre (steps, élastiques, poids, tapis) mais suivant les conditions sanitaires à la rentrée, nous vous demanderons de venir avec votre tapis. Pour les personnes intéressées, des séances de découvertes sont possibles et gratuites. Ensuite l'adhésion est de 45 euros pour les habitants de la commune, un certificat médical sera nécessaire.

● Pour tous renseignements, merci de contacter :

Nathalie OLIVEIRA, présidente (ptitenath63@orange.fr ou 06 49 52 60 46)
ou Corinne PY, vice-présidente (corinnepy@cegetel.net ou 06 63 73 56 79)



✓ FC Saint-Julien / Bilan de la saison 2020/2021



Cette saison a été encore plus courte que la précédente se terminant en octobre avec juste une reprise des entraînements et des matchs amicaux pendant le mois de juin 2021...

Sur ce petit début de saison, l'équipe 1, toujours sous la houlette de Franck Loutier et avec un effectif amoindri par rapport à la saison précédente, était dernière de sa poule de Division 2.

L'équipe 2, coachée par Clément Debost, terminait neuvième sur 11 dans sa poule de division 5, avec l'aide des joueurs vétérans pour compenser les absences et les blessures.

Les vétérans, toujours pris en main par Guillaume Py, ont eu le temps de faire 2 matchs, pour une victoire et une défaite.

Pour la saison prochaine, le club engage toujours ces 2 équipes en seniors en division 2 et division 5 du championnat district du Puy-de-Dôme et l'équipe vétérans pour sa saison de matchs amicaux.

La première date à marquer dans vos agendas, est le 29 août pour le 1^{er} tour de la coupe de France et reprise des coupes départementales mi-septembre et le championnat fin septembre.

Pour la saison prochaine, et pour les personnes intéressées de rejoindre notre club, en tant que joueurs, dirigeants ou les 2 voici les tarifs des licences :

- Joueurs : 70 €
- Vétérans : 35 €
- Dirigeants : 25 €

Le samedi 17 juillet avait lieu le 2^e tournoi de Saint-Julien sur la journée entière. Un tournoi à 7 contre 7 sur invitation avec 10 équipes : Le Cendre, Billom, Vic-le-Comte, Moissat, Égliseneuve, Mirefleurs, Chauriat, Cournon, Valloche et Saint-Julien. Le tournoi s'est bien passé, avec une bonne ambiance, le soleil s'est même invité dans l'après-midi ce qui a permis à la buvette de bien fonctionner. Bravo à l'équipe du Cendre qui a remporté le tournoi et merci à toutes les autres équipes qui ont participé et qui ont fait fonctionner notre restauration rapide.

Un merci spécial à Quentin Cedaro qui est l'organisateur de ce tournoi, à tous les joueurs et dirigeants qui ont permis de faire de cette journée, une journée de fête après 2 années compliquées.

Le club remercie la mairie pour l'entretien du terrain et les différents travaux réalisés ces dernières années.

Nous remercions aussi tous nos sponsors malgré ces 2 dernières années difficiles pour toutes les entreprises. Ils ont tous répondu présents cette année encore ce qui a permis au club la distribution des calendriers comme chaque année.

Un grand MERCI à eux.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Enfin la reprise !!!

Franck Loutier sera toujours entraîneur et il coachera l'équipe 1. Clément Debost s'occupera de l'équipe 2 et Guillaume Py lui des vétérans.

Le Bureau est reconduit pour cette nouvelle saison.



Équipe 1 : D2



Équipe 2 : D5



Vétérans



- **Pour tous contact, veuillez contacter soit :**
Jean Tarrason, notre président : 06 22 39 07 46
Franck Loutier, notre coach : 06 82 01 76 08

Matthieu CHEVILLARD

Bienvenue aux nouveaux joueurs et merci à tous les sponsors qui nous ont suivi malgré la crise sanitaire et également à tous les membres du club qui ont répondu présents lorsque cela était nécessaire. Je remercie particulièrement Jean-Christophe Roriz qui a su re-dynamiser le club en fin de saison. Je reste à votre disposition pour tous renseignements.

Jean TARRASON

✓ Les casques coppellois

Reprise des activités et des sorties pour les Casques Coppellois.

Le dimanche 27 juin à l'occasion du « Jumbo » annuel de l'association « Tous pour un sourire » (qui, par ses nombreuses actions, permet aux enfants malades du CHU Estaing de sortir de l'hôpital pendant la journée), une quinzaine de motards de notre moto-club se sont portés volontaires pour assurer la sécurité sur le parcours aller et retour Clermont-Confolant, Confolant où grands et petits ont pu passer une super journée ensoleillée en profitant des nombreuses animations prévues.

Et d'autres dates pour rattraper toutes ces longues semaines de confinement et enfin partager à nouveau de grands moments d'amitié :

- Le dimanche 11 juillet / Direction les Combrailles.
- Le dimanche 25 juillet / Course de Côte de Confolant.
- Le samedi 18 septembre / C'est au tour des mobs et motos anciennes de s'élaner pour une balade vers le lac Chambon alors que les motos assureront la sécurité et l'intendance. En principe cette journée se terminera par un barbecue à Saint-Julien, ouvert à tous les adhérents du club.
- Les 2 et 3 octobre sortie sur 2 jours... mais les organisateurs veulent garder un peu de mystère sur la destination... on leur fait confiance.

Cette année il n'y aura pas de repas de fin d'année. On se rattrapera l'année prochaine. Et puis quelques rendez-vous aussi pour 2022 :

- Le dimanche 9 janvier pour notre Assemblée Générale.
- Le 23 avril nous comptons bien organiser notre 4^e Occas'bécane.

En souhaitant comme la plupart d'entre nous qu'aucune complication ne vienne gâcher cette fin d'année 2021 et les années suivantes pour que tous nous puissions partager de bons moments et animer à nouveau notre commune.

Simone BÉRIOUX

Secrétaire Moto-club les Casques Coppellois



✓ J'peux pas, j'ai scrabble !!!

La saison a été perturbée par la pandémie, comme dans beaucoup d'autres associations.

Ce club accueille, le lundi après-midi, dès 14h, à l'espace Charles Priestley à Contournat, une dizaine de personnes pour une partie de scrabble. Nous souhaitons reprendre cette activité dès le lundi 6 septembre.

- **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**
Christian Ronxin au 06 82 08 53 55
 ou 06 82 18 88 08.

Liliane AVIT

✓ En avant le Téléthon 2021

Après une année 2020 avec un téléthon confiné qui a tout de même permis de collecter 4 285 euros et 600 kilos de piles, nous espérons vous retrouver les 3 et 4 décembre prochain.

Nous vous donnerons les informations au fur et à mesure des contraintes gouvernementales (via le site de la commune, panneau pocket, facebook, presse). Nous vous donnons déjà rendez-vous pour notre assemblée générale le vendredi 24 septembre 2021 à 20h30 à la maison des associations. Respect des mesures sanitaires en vigueur à la date de la réunion.

Dominique SERRE,
Président de Télédome



✓ Les PP Tanqueurs Coppelois « LPPTC »



L'association a été créée le 22 décembre 2020 en partenariat avec le Joyeux cochonnet Billomois pour la catégorie des + 55 ans.

L'association a objet de perpétuer la pratique de la pétanque, de mettre en rapport des personnes partageant la même passion, tout en créant des liens d'amitié, de convivialité, et d'organiser des événements conviviaux (suivant les prérogatives issues de la crise sanitaire).

Le conseil d'administration de la LPPTC souhaite construire un esprit solidaire, créer des liens d'amitié entre ses membres, avec des clubs « amis », dont nous partageons déjà beaucoup de convivialité, donner ainsi, la possibilité de découvrir notre commune.

Nous avons, malgré les difficultés sanitaires, organisé un cours de pétanque le 24 juin, la journée inaugurale le 9 juillet, une rencontre amicale le 20 juillet.

Nous travaillons sur un projet annuel « Le Challenge des Volcans » : une rencontre entre six clubs amis (Aubières, les Bughes, Cournon, Issoire, Le Cendre et St-Julien-de-Coppel). Cette journée se décline de la manière suivante :

- Accueil à 9h
- Lancement du concours à 9h45 en triplettes (chaque club étant composé de six triplettes soit 18 joueurs)
- Trois parties le matin
- Déjeuner à partir de 12h
- 14h30 : reprise du concours avec deux parties
- 18h : résultats

Les conditions sanitaires nous permettront ou pas de maintenir cet événement.

Nous souhaitons également proposer à nos membres et invités des rencontres amicales régulièrement les après-midis ou à la journée, en semaine. Elle est ouverte aux licenciés(es) de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJ), de plus de 55 ans.

Je tiens à manifester ma plus grande reconnaissance à M. le Maire, aux adjoints, conseillers municipaux, employés communaux et intercommunaux, de leur écoute et dévouement dans l'élaboration et le suivi de notre projet.

M. le Maire et ses colistiers, très sensibles à notre message de fraternité et convivialité, nous ont impulsé un élan dynamique, motivant, soutenu, constant depuis le début de l'année. Nous nous sommes sentis portés par les responsables de notre belle commune, pour mener à bien nos objectifs et la cohésion de nos échanges, ont facilité les prises de décisions, les initiatives collectives et la finalité de notre boudrome, malgré les éléments perturbateurs, tels que la covid.

Je veux souligner également, la disponibilité, la réactivité de nos employés communaux dans la réalisation de divers travaux (réfection terrains, élagage, réfection bâtiment, goudronnage, accès aux salles pour nos réunions et bien d'autres choses encore). Les membres de l'association ont déployé une énergie sans faille dans la remise en état du local et du boudrome, les rendant encore plus fonctionnels. Je veux les en remercier et les encourager dans cette même voie !

Les joueurs seniors + de 55 ans : de plus en plus de clubs sont concernés par cette catégorie. Ceux-ci se rencontrent plutôt en semaine, de manière festive, les résultats ayant moindre importance. Néanmoins, la disponibilité des licenciés de cette catégorie, contribue largement à la vie sociale.

Sur le forum en cours d'élaboration « lpptc.forumactif.com », vous trouverez les éléments nécessaires pour nous contacter. Vous pouvez, si vous le souhaitez, ajouter notre lien sur votre blog ou site du club.

Président : Dominique Laboureau
Vice-président : Régis Vidal
Secrétaire : Alain Daurat
Secrétaire adjoint : Béatrice Daurat
Treasorier : Alain Bayle
Treasorier adjoint : Alain Rigaud

D. LABOUREAU

✓ Viet Vo Dao

La reprise du Viet Vo Dao (self défense vietnamienne) sera le **lundi 6 septembre 2021**, les cours seront les lundis et jeudis de 19h30 à 21h15.

Marina



État civil

16 août 2020 au
04 septembre 2021



- BOYER Justine et LACOIN Elorri, le 08/07/21, Contournat
- SONDE Ganan et PONTIER Marion, le 12/07/21, le Bourg

Mariages

- TIXIER Daniel et BRUN Michèle, le 12/06/21, le Gauthier
- PUISEUX Alain et SERVAN Agnès, le 04/09/2021, le Bourg

Naissances

- MIGUEL Tiago né le 24/05/21 enfant de MIGUEL Christophe et AYAT Estelle à Serpes

PACS

- SAUVADE Benjamin et DOUARRE Amélie, le 17/10/20, Contournat
- FROBERT Léo et MOUTET Amandine, le 04/12/20, Contournat
- SCHUTT Sébastien et DO COUTO Jessica, le 15/12/20, les Coins
- CHABAUD Davy et ARFEUILLERE Anaïs, le 22/12/20, Coppel
- TEXERAUD Romain et KETTLER Elsa, le 31/05/21, Saint-Cirgues

Décès

- CHEFDEVILLE Eliane, le 10/10/20, Boisseret
- ZARDETTO Sébastien, le 23/10/20, le Bourg
- BACCONNET Myriam, le 13/12/20, le Cerfeuil
- DÉPALLE Lucienne, le 08/04/21, Boisseret
- COUDERT Jean Paul, le 09/05/21, les Coins
- RIBOULET Jean, le 16/08/2021, Pointilloux
- MONIER Guy, le 28/08/2021, Boisseret

✓ Cérémonies au monument aux Morts

Malgré cette longue période où il a été compliqué d'organiser des manifestations, nous avons tenu à manifester notre attachement aux différentes commémorations.

C'est ainsi qu'avec quelques élu-e-s, des représentants de La FNACA, les sapeurs-pompiers et deux/trois habitant-e-s, nous avons pu célébrer quelques événements importants qui ont marqué notre commune. Le dernier en date est notre rassemblement autour du monument aux Morts le 14 juillet. Il est une date que nous n'oublions pas, c'est celle du 16 décembre 1943. Date à laquelle a eu lieu sur notre région la rafle qui a conduit à la mort tragique de quatre habitants de notre commune. Peut-être pourrions-nous à l'avenir mieux marquer notre attachement à cette commémoration et à toutes les autres bien entendu.

Dominique VAURIS



